La construction européenne dans l'après-guerre :

Je rappelle les dates de la seconde guerre mondiale : .....

Un homme important : **Robert Shuman**, ministre des .....

Doc 1 : Deux citations importantes de sa déclaration de 1950 :

- « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord des solidarités de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. L'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne. »
- « Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune (…). La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne. »

1. Selon toi, pourquoi R. Shuman insiste-t-il sur le fait que c'est en premier lieu l'Allemagne et la France qui doivent se montrer solidaires ?

.....

.....

2. En t'aidant de la seconde citation, explique de quelles « **réalisations concrètes** » R. Shuman parle-t-il ?

.....

.....

Doc 2

Quels sont les **6 pays** à l'origine de la création européenne ?

- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....

Doc 3 : Le traité de Paris 1951 :

- Le plan Schuman, accepté d'emblée par l'Allemagne, mais aussi par l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, est soumis à une négociation aboutissant le 18 avril 1951 à la signature, à Paris, du traité sur la **Communauté européenne du charbon et de l'acier**.
- L'ensemble des ratifications obtenues, le traité entre en vigueur le 15 juillet 1952. Un marché commun du charbon et de l'acier est instauré, qui implique la suppression des droits de douane et des restrictions quantitatives à la libre circulation des produits [...]

Le **pouvoir supranational** est confié à une **Haute Autorité**, institution indépendante des gouvernements nationaux, présidée par Jean Monnet [...]. Elle dispose d'un pouvoir important de décision et a pour mission d'assurer :

- la modernisation de la production et l'amélioration de sa qualité ;
- la fourniture du charbon et de l'acier à des conditions identiques sur les marchés des différents pays membres ;
- le développement de l'exportation commune vers les autres pays ;
- l'amélioration des conditions de travail dans les industries concernées.

https:/www.touteleurope.eu/

1. Explique en quelques phrases le fonctionnement de la **CECA**.

.....

.....

.....

.....

Doc 4 : Le traité de Rome 1957 : Extraits :

Article 1 : Par le présent traité, les Etats signataires instituent entre une communauté économique européenne (**CEE**).

Article 3 : L'action de la communauté comporte :

a/ L'élimination entre les Etats membres des droits de douanes.

b/ L'établissement d'un tarif douanier commun [...]

c/ L'abolition entre les Etats membres des obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux [...]

d/ L'instauration d'une politique commune dans le domaine de l'agriculture (**PAC**).

2. Pourquoi peut-on dire que ce **Traité de Rome** est un prolongement de la CECA ?

.....

.....

3. S'agit-il d'une coopération avant tout économique ou politique ?

.....